Présentation prébudgétaire

Budget fédéral de 2017



L'honorable Wayne Easter, C.P., député fédéral de Malpeque Président du Comité permanent des finances de la Chambre des communes

Restaurants Canada est heureux de présenter son mémoire au Comité permanent des finances de la Chambre des communes dans le cadre de la consultation prébudgétaire. Nous espérons que nos recommandations seront intégrées au rapport final que préparera le Comité et qu'elles seront prises en considération par le ministre des Finances lorsque sera établi le budget fédéral de 2017.

Comme on nous l'a demandé, notre présentation est axée sur les trois questions principales qui étaient suggérées. Nous commencerons par un survol l'industrie de la restauration et des services alimentaires que nous représentons, afin de situer nos réponses dans leur contexte.

L'industrie canadienne de la restauration et des services alimentaires

L'industrie de la restauration est l'un des plus grands secteurs de l'économie canadienne avec des ventes de 75 milliards de dollars par année et 1,2 million d'employés. De plus, 257 000 personnes supplémentaires sont employées indirectement à titre de fournisseurs de notre industrie.

Les 30 000 membres de Restaurants Canada exploitent des débits de boissons, des pubs, et des restaurants à service complet et à service rapide, et incluent également des traiteurs et des prestataires de services alimentaires en établissement (écoles, hôpitaux, pénitenciers, etc.).

Avec 18 millions de visites quotidiennes dans les restaurants, notre industrie apporte une contribution à l'économie dans pratiquement toutes les collectivités canadiennes.

Question 1

« Quelles mesures fédérales pourraient aider les **Canadiens** en général – et des groupes précis comme les chômeurs, les Autochtones, les personnes handicapées et les aînés – à maximiser à leur façon leur contribution à la croissance économique du pays? »

L'industrie canadienne de la restauration et des services alimentaires fournit plus de premiers emplois que toute autre industrie. Vingt-deux pour cent des Canadiens et des Canadiennes ont commencé leur carrière dans un service alimentaire, où de nombreux jeunes Canadiens acquièrent des compétences fort utiles. Notre industrie emploie actuellement 488 000 personnes âgées de moins de 25 ans, ce qui représente un emploi sur cinq chez les jeunes. Toutefois, le groupe d'âge des 15 à 24 ans a déjà atteint son sommet démographique et est maintenant en baisse avec une dégringolade prévue de 300 000 personnes – passant de 4,6 millions en 2011 à 4,3 millions en 2021. Ce déclin démographique a déjà commencé à poser des difficultés importantes en matière de personnel. Un déficit de main-d'œuvre à long terme guette notre industrie; une pénurie de 137 000 travailleurs est d'ailleurs prévue d'ici 2030. Nos employeurs ont de la difficulté à trouver des travailleurs de tous les niveaux de compétence.

Nous saluons l'occasion qui nous est offerte de travailler avec le gouvernement du Canada pour embaucher et former les groupes démographiques cibles dont nous parlons ici, et plus particulièrement les jeunes. Nous avons déjà des exemples de réussites que nous pouvons partager pour contribuer à l'amélioration des futurs programmes. Nous avons publié des directives à l'intention de nos membres à ce sujet intitulées : Embaucher une main-d'œuvre diversifiée.

Des incitatifs fiscaux et des crédits d'impôt pour les employeurs s'avéreraient nécessaires pour mettre en œuvre de tels programmes à grande échelle au sein de notre industrie. En outre, puisque nous sommes une association sans but lucratif, des subventions complémentaires seraient très appréciées et nous aideraient à assurer le surcroît de coordination administrative qui serait requise.

Pour les employés, nous recommandons que les bénéficiaires de l'assurance-emploi soient admissibles à des allocations de mobilité ou à des indemnités de transport pour aller travailler là où l'on a besoin d'eux.

Restaurants Canada recommande d'accroître les investissements dans l'information sur le marché du travail. Des données du marché du travail exactes, pertinentes et accessibles sont nécessaires pour aider nos membres à relever et à anticiper les défis et les possibilités du marché. Il serait possible d'améliorer grandement le système d'IMT du Canada grâce à une meilleure coordination avec les provinces et les territoires, à la normalisation et à l'accès à l'information par le truchement d'une source centralisée. Outre des renseignements à jour sur les postes vacants, les besoins incluent : des renseignements sur le rendement et l'intégration des groupes sous-représentés; des données exactes et à jour sur les salaires; et des études sur la mobilité et les restrictions à l'emploi. Les données doivent être suffisamment segmentées pour identifier les besoins du marché du travail dans les régions rurales et éloignées du pays.

Pour les employeurs, nous recommandons d'offrir des crédits d'impôt pour la formation professionnelle, y compris la formation sur le terrain, et des incitatifs fiscaux pour l'embauche de travailleurs de groupes sous-représentés cibles. Il faudrait également rendre ces crédits et ces incitatifs fiscaux disponibles dans le cadre de l'ensemble des efforts de nouvelle embauche et d'offre d'emploi de l'employeur, peu importe le taux de chômage dans une région géographique donnée. Un employeur devrait soumettre le nombre total de nouveaux emplois qu'il s'engage à créer pour une période donnée, et il recevrait une subvention ou un incitatif en fonction de ce seul critère, peu importe le taux de chômage dans la région.

Question 2

« Quelles interventions fédérales aideraient les entreprises du Canada – dans toutes les régions et tous les secteurs – à atteindre leurs buts en matière d'expansion, d'innovation et de prospérité et à contribuer ainsi à la croissance économique du pays? Par exemple, quelles mesures de soutien aux entrepreneurs, au commerce et à l'investissement national et international, aux agences de développement régional, à l'imposition et au financement des

entreprises, aideraient les entreprises à maximiser leur contribution à la croissance économique du Canada? »

D'après nous, plusieurs questions exigent une attention immédiate de la part du gouvernement du Canada pour que notre industrie devienne plus intéressante pour les entrepreneurs. Les voici, dans aucun ordre particulier :

- 1) Les frais relatifs aux cartes de crédit : Les frais d'interchange demeurent, à notre avis, une pratique commerciale déloyale. Dans bien des cas, les émetteurs de cartes de crédit font plus de profit que le propriétaire du restaurant pour un repas pour deux à 50 \$. Même avec la réduction de 10 % des frais d'interchange qui est entrée en vigueur en avril 2015, nos frais d'acceptation de cartes de crédit demeurent parmi les plus élevés au monde. Les sociétés de cartes de crédit introduisent continuellement et arbitrairement de nouveaux incitatifs pour les titulaires de cartes, ce qui entraîne des hausses de frais pour les exploitants de l'industrie. Les frais d'interchange au Canada sont cinq fois plus élevés que ceux de l'Union européenne. Par conséquent, nous recommandons que le gouvernement impose un nouveau plafond pour les frais d'interchange.
- 2) Les barrières non tarifaires interprovinciales sur l'alcool. Le gouvernement fédéral et les provinces doivent tenir compte de l'industrie des services alimentaires, autant que des consommateurs, pour évaluer le commerce de l'alcool. L'assouplissement des exigences relatives au commerce interprovincial permettra d'offrir des produits à prix plus concurrentiel, ce qui sera avantageux pour les consommateurs partout au pays. À l'heure actuelle, en tant que plus gros acheteur de vin et d'alcool, nous ne pouvons tirer parti de notre pouvoir d'achat et transmettre les économies aux clients. Nous recommandons que le gouvernement fédéral inclue dans les négociations sur le commerce intérieur le fait que l'industrie des services alimentaires soit autorisée à acheter librement partout au Canada et à rendre ces produits disponibles partout. Cela éliminerait les barrières qui font qu'il est souvent plus facile pour les restaurants d'acheter des produits d'un autre pays plutôt que ceux d'une province voisine.

Restaurants Canada Submission

- 3) L'accès à l'approvisionnement international en denrées alimentaires dans le contexte des accords commerciaux internationaux. Nous sommes ravis des mesures récentes comme l'offre de contingents tarifaires (CT) sur certains fromages affinés et industriels en vertu de l'AECG. En particulier, nous apprécierions de nouvelles hausses des importations de tous les produits alimentaires et agricoles au Canada dans le cadre d'accords bilatéraux et multilatéraux sur le commerce, afin que nos membres aient accès à des produits dont le prix est plus concurrentiel à l'échelle internationale.
- 4) La réduction du taux d'imposition des petites et moyennes entreprises. Nous demandons au gouvernement fédéral d'abaisser le taux d'imposition actuel de 10,5 à 9 %. Cela aura un effet bénéfique immédiat sur les investissements et permettra à nos membres de maintenir et même d'augmenter le nombre d'emplois en investissant dans la croissance de leurs activités. Le fait d'aider à la croissance future de l'industrie des services alimentaires constitue un objectif stratégique progressiste, étant donné que notre industrie demeure l'un des principaux créateurs d'emplois au pays. En 2014, nous venions au premier rang avec 31 300 nouveaux emplois.

Question 3

« Quelles mesures fédérales permettraient aux collectivités urbaines, rurales et éloignées **du Canada** de donner le moyen à leurs habitants d'apporter la contribution qu'ils souhaitent à la croissance économique du pays, et aux entreprises de prendre de l'expansion, de prospérer et de servir des clients canadiens et étrangers dans une optique de croissance? »

Dans l'esprit de nos recommandations précédentes sur les stratégies du marché du travail, nous souhaitons que le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) soit modifié en vue de refléter les besoins annuels cycliques d'expansion et de contraction de notre industrie, et ce, dans les collectivités, particulièrement celles des régions éloignées, où les services sont nécessaires, mais où il n'existe aucune autre option pour les employeurs. En cas de surchauffe de l'économie, cela crée des défis particuliers, comme ce fut le cas lorsque l'industrie de

l'énergie était en pleine expansion. Maintenant que l'économie poursuit sa progression au ralenti, notre industrie continue de s'en tirer relativement bien si l'on considère notre croissance historique au fil du temps. En fait, le secteur des services alimentaires commerciaux, qui comprend les dépenses dans les restaurants, chez les traiteurs et dans les débits de boissons, sera en hausse pour une 25^e année consécutive en 2016.

Cela étant dit, notre industrie a encore besoin de personnel qualifié à tous les échelons, ainsi que d'un afflux permanent de personnel immigrant moins qualifié, que ce soit dans le cadre du programme d'Entrée express ou par le truchement d'une augmentation considérable des désignations provinciales de résidents permanents. Cela pourrait également se faire grâce à une réforme du Programme des travailleurs étrangers temporaires qui transformerait celui-ci en une passerelle vers la résidence permanente. Les employeurs doivent aussi pouvoir compter sur la formation des travailleurs étrangers pour pourvoir les postes disponibles afin de constituer un effectif stable qui deviendra avec le temps un investissement productif. Cela contribuera à long terme à la croissance de l'emploi à l'échelle régionale. Voici en outre quelques suggestions qui, dans l'immédiat, aideraient notre industrie à conserver les travailleurs. Nos membres font partie intégrante des 90 % de petites et moyennes entreprises qui contribuent à la croissance de l'économie canadienne, et les mesures suivantes leur seraient profitables :

- Respecter la promesse électorale du gouvernement d'offrir un crédit d'AE pour l'emploi des jeunes.
- Harmoniser la stratégie touristique fédérale avec les objectifs de l'industrie des services alimentaires en matière de rétention et formation des travailleurs, et avec les possibilités d'investissement susceptibles de contribuer à la croissance dans les marchés à caractère touristique. L'expérience culinaire fait partie intégrante de l'expérience touristique et contribue largement à faire du Canada une destination prisée. En consultant davantage notre industrie, on pourrait réaliser des objectifs communs là où les activités et les services novateurs que nous proposons sont compatibles et répondent aux besoins du public cible. Nous pouvons, en tant que partenaires du secteur privé, apporter une importante contribution et soumettre au gouvernement des propositions à valeur ajoutée

qui aideront à réaliser les stratégies destinées à constituer une masse critique, et à attirer et à retenir les touristes dans les régions.

Conclusion

Le titre de notre rapport annuel 2016 est « Ensemble nous nourrissons la nation ». C'est tout à fait ce que nous faisons, jour après jour. Ce titre sous-entend aussi qu'en nourrissant la nation, nous contribuons à créer des milieux de vie, à favoriser le tourisme et à stimuler la production agroalimentaire au Canada. Par le truchement de nos collectes de fonds, nous jouons également un rôle clé dans le financement de la recherche en santé publique.

Depuis la récession de 2008, les membres de Restaurants Canada n'ont cessé de rappeler que le coût élevé de la main-d'œuvre et celui des aliments constituent deux des principaux défis qu'ils ont à affronter dans la gestion de leur entreprise, en plus de la pénurie de main-d'œuvre qualifiée et non qualifiée et des frais élevés pour les cartes de crédit. Nous avons tenté de faire le point sur ces défis dans cette présentation. Nous serions heureux de parler directement aux honorables membres du Comité permanent des finances pour donner des précisions sur l'impact positif que nous pouvons avoir sur l'économie canadienne. Notre principal objectif est que le gouvernement fédéral s'allie à nous afin d'éliminer les obstacles et les irritants auxquels font face nos exploitants, et qu'il permette la création de nouveaux débouchés commerciaux pour l'avenir. Un dialogue soutenu avec notre industrie nous permettra d'apporter notre contribution à de nouvelles stratégies qui créeront plus d'emplois et qui apporteront de nouveaux investissements dans toutes les collectivités canadiennes.

Restaurants Canada tient à remercier les honorables membres du Comité de s'intéresser à nous et de nous aider à faire en sorte que nous soyons entendus par le ministre des Finances.